

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02546

Numéro SIREN : 501 382 576

Nom ou dénomination : VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2019 sous le numéro de dépôt 3988

Certifié conforme
Le Président

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	17 468	15 641	1 828		1 828
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	470 520	388 485	82 035		82 035
Autres immobilisations corporelles	124 425	73 389	51 036		51 036
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100		100	100	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	612 514	477 515	134 999	100	134 899
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens	4 999 939	1 534 119	3 465 820		3 465 820
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	545 908		545 908		545 908
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	31		31		31
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	332 232		332 232	887	331 345
. Autres	88 430		88 430	160 240	- 71 810
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	477 486		477 486	54 750	422 736
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	41 274		41 274		41 274
TOTAL (II)	6 485 300	1 534 119	4 951 181	215 877	4 735 304
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 097 814	2 011 634	5 086 180	215 977	4 870 203

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 590 143)	1 590 143	520 000	1 070 143
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 056 705		1 056 705
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	52 000	52 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	100 000	100 000	
Report à nouveau	-116 281	-620 989	504 708
Résultat de l'exercice	-1 788 103	36 708	-1 824 811
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	894 464	87 719	806 745
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		123 165	- 123 165
TOTAL (II)		123 165	- 123 165
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	2 475 708		2 475 708
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 337	4 906	1 316 431
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	157 126		157 126
. Organismes sociaux	124 281	187	124 094
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 622		92 622
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 643		20 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 191 716	5 093	4 186 623
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 086 180	215 977	4 870 203

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 181 590		1 181 590	-2 144	1 183 734 N/S
Chiffres d'affaires Nets	1 181 590		1 181 590	-2 144	1 183 734 N/S
Production stockée			921 957	921 957	N/S
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 342	10 342	N/S
Autres produits			4 425	14 4 411	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			2 118 314	-2 130	2 120 444 N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 489 032	3 468 2 485 564	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			12 726	172 12 554	N/S
Salaires et traitements			825 106	-1 350 826 456	N/S
Charges sociales			331 518	-108 331 626	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			95 216	95 216	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			260 279	260 279	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			695	1 694	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			4 014 572	2 183	4 012 389 N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-1 896 258	-4 313	-1 891 945 N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			223	1 207 - 984	-81,52
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			223	1 207	- 984 -81,52
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			15 093	15 093	N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			15 093	15 093	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-14 870	1 207	- 16 077 N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-1 911 128	-3 106	-1 908 022 N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	123 165	7 781	115 384	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	123 165	7 781	115 384	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	350	559	- 209	-37,39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	350	559	- 209	-37,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	122 815	7 222	115 593	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-210	-32 592	32 382	99,36
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 241 702	6 858	2 234 844	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 029 805	-29 850	4 059 655	N/S
RESULTAT NET	-1 788 103	36 708	-1 824 811	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 086 180,40 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 788 102,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n°2016-07 du 4/11/2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Apport partiel d'actif

La société a bénéficié le 01 Avril 2018 d'un apport partiel d'actif constitué par la branche d'activité « Bureau d'études » de sa société mère la SAS Vol-V. Le montant de l'augmentation de capital constaté lors de cette opération s'est élevé à 1 538 143 €.

Cette opération a été immédiatement suivie d'une opération de réduction de capital de 468 000 € par compensation de pertes antérieures.

A cette occasion, la société a changé de nom pour s'intituler « Vol-V Electricité renouvelable »

Stock d'études

La société, au cours de cet exercice a poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2018 sont portés en stock et évalués pour un montant de 4 999 939 Euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 1 534 119 Euros en fonction de leur chance de succès.

Les stocks d'études en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par état d'avancement.

La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.

La société VOL-V dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien Les taux sont les suivants

- Prospection : 70%
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire Les taux sont les suivants

- Promesses de bail signées : 82%
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets font l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

Intégration fiscale

La société a intégré au 01/01/2010 le groupe fiscal constitué autour de la société mère Vol-V. Cette convention prévoit que chaque Société Intégrée verse à la Société Intégrante, au titre de sa contribution à l'impôt, une somme égale à l'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de déficit, la Société Intégrée concernée reçoit à titre définitif de la Société Intégrante une subvention d'un montant égal à l'économie d'impôt réalisée par le groupe.

Dans le cadre de cette convention, la société Vol-V Energie renouvelables a bénéficié d'une subvention relative à l'impôt d'un montant de 0 €.

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant pour lequel la société est solidaire : 0 €

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant qui aurait été supporté en cas d'absence d'intégration fiscale : 0 €

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : **38 848** Euros

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DEVELOPPEMENT ET AMO

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 612 514 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation suite reprise apport partiel d'actif et acquisitions de l'année	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		17 468		17 468
Immobilisations corporelles		594 946		594 946
Immobilisations financières	100			100
TOTAL	100	612 414		612 514

Amortissements et provisions d'actif = 477 515 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation suite reprise apport partiel d'actif et dotation de l'année	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		15 641		15 641
Immobilisations corporelles		461 874		461 874
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		477 515		477 515

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	17 468	15 641	1 828	de 1 à 5 ans
Installations techn - mats de mesure	470 520	388 485	82 035	3 ans
Instal./agenc.divers	12 831	4 057	8 773	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	91 716	55 180	36 536	de 2 à 5 ans
Mobilier	19 879	14 151	5 728	de 2 à 10 ans
TOTAL	612 414	477 515	134 899	

Etat des créances = 1 007 875 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 007 875	1 007 875	
TOTAL	1 007 875	1 007 875	

Provisions pour dépréciation = 1 534 119 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		1 534 119			1 534 119
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL		1 534 119			1 534 119

Produits à recevoir par postes du bilan = 145 908 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	145 908
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	145 908

Charges constatées d'avance = 41 274 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 590 143 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	520 000	1,00	520 000
Titres émis	15 381 434	0.10	1 538 143.4
Titres remboursés ou annulés	520 000	-0.9	-468 000
Titres en fin d'exercice	15 901 434	0.10	1 590 143.4

Etat des dettes = 4 191 716 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 475 708	2 475 708		
Fournisseurs	1 321 337	1 321 337		
Dettes fiscales & sociales	394 671	394 671		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 191 716	4 191 716		

Charges à payer par postes du bilan = 1 281 859 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 064 274
Dettes fiscales & sociales	217 586
Autres dettes	
TOTAL	1 281 859

Engagements en matière de pensions de retraite

En référence à la convention collective bureaux d'études techniques, l'indemnité de départ à la retraite a été calculée en tenant compte des critères suivants :

- A cinq ans révolus, la provision sera estimée à un mois de rémunération plus un cinquième de ce mois par année d'ancienneté supplémentaire.
- Le mois de rémunération correspond au mois de décembre 2018 majoré d'un coefficient de 1% par an.

La provision d'indemnité de départ à la retraite est estimée à **25 396 €** au 31/12/2018

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 181 590 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 173 632	99,33 %
Produits des activités annexes	7 958	0,67 %
TOTAL	1 181 590	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 Décembre est de 27 personnes

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 145 908 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(418100)	145 908
TOTAL	145 908

Charges constatées d'avance = 41 274 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(486000)	41 274
TOTAL	41 274

Charges à payer = 1 281 859 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 064 274
TOTAL	1 064 274

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	92 809
Prime interressement(428400)	64 317
Org.soc. conges a payer(438200)	39 817
Etat autres charges a payer(448600)	703
Taxe d apprentissage(448620)	9 483
Fafiec(448630)	10 457
TOTAL	217 586

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE				Néant	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	1 181 590	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 181 590	FK		FL	1 181 590
	Production stockée *					FM	921 957
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	10 342
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 425
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 489 032
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 726
	Salaires et traitements *					FY	825 106
	Charges sociales (10)					FZ	331 518
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	95 216
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	260 279	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	695	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 896 258)
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	223
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	223
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 093
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	15 093
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 870)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 911 128)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

S.A.S au capital de 1 590 143,40 Euros
Siège social : 1350 AV ALBERT EINSTEIN
PAT BAT 2
34000 MONTPELLIER
R.C.S : B 501 382 576

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/03/2019**

Le 29/03/2019, à 10 H 30,

Les actionnaires de la société **VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de son Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Cédric de Saint-Jouan, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus que le quorum de la moitié requis par les statuts et qu'en conséquence, l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
-

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'actionnaire, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport. Puis il fait donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, il met aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **une perte de 1 788 103 Euros**.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **une perte de - 1 788 103 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **- 1 788 103 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour un montant de **- 1 788 103 Euros**. Il passera ainsi de **- 116 281 Euros**, à la somme de **- 1 904 384 Euros** après affectation.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du président sur les dépenses non déductibles fiscalement prend acte des dépenses engagées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

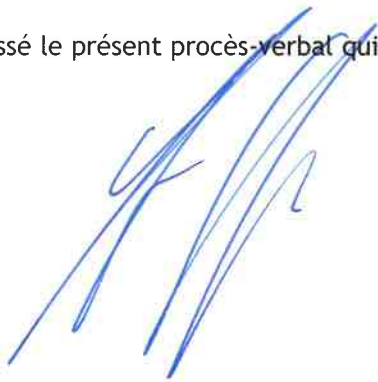
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le président



VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE
S.A.S au capital de 1 590 143,40 Euros
Siège social : 1350 AV ALBERT EINSTEIN
PAT BAT 2
34000 MONTPELLIER
R.C.S : B 501 382 576

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de **1 181 590** Euros contre **- 2 144** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **4 014 572** Euros pour l'exercice, contre **2 183** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **2 489 032** Euros au 31/12/2018 contre **3 468** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **12 726** Euros au 31/12/2018 contre **172** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **825 106** Euros au 31/12/2018 contre **-1 350** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **331 518** Euros au 31/12/2018 et **-108** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **355 495** Euros au 31/12/2018 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres charges, quant à elles, ressortent à **695** Euros au 31/12/2018 contre **1** Euros pour l'exercice précédent.

Utilisation du crédit Impôt Compétitivité Emploi 2017⁸

Le CICE 2017⁸ a été utilisé pour financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment la consolidation des fonds propres. Il n'a pas été utilisé pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **- 14 870** Euros, contre **1 207** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel, s'établit à **122 815** Euros au 31/12/2018, contre **7 222** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de - 1 788 103 Euros contre un bénéfice de 36 708 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société en 2019, cesse toutes démarches liées au développement de projets solaires.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 du dit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

VOL-V SAS détient plus des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société ne détient aucune filiale.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne dispose d'aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 612 514 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 477 515 Euros, soit un montant net de 134 999 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 100 Euros.
- Les stocks et en-cours de production bruts ressortent à 4 999 939 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 1 534 119 Euros, soit un montant net de 3 465 820 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 1 485 361 Euros, contre 215 877 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 894 464 Euros, contre 87 719 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 4 191 716 Euros contre 5 093 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **2 118 314** Euros au 31/12/2018, contre - **2 130** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-1 896 258** Euros, contre - **4 313** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2018** fait ressortir **une perte de - 1 788 103** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour un montant de - **1 788 103** Euros. Il passera ainsi de - **116 281** Euros, à la somme de - **1 904 384** Euros après affectation.

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Du fait de l'augmentation de capital, les capitaux propres de la société ne sont plus inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons que l'entreprise n'a distribué aucun dividende au cours des 3 derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

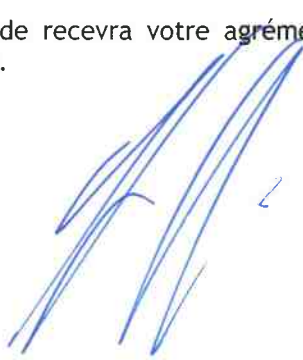
CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre **agrément** et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à MONTPELLIER
Le 15 Février 2019

Le Président





AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassocies.fr

SASU VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

1350, Avenue Albert Einstein
34000 MONTPELLIER

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2018



**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassocies.fr

SASU VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

1350, Avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**



**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassocies.fr

**SASU VOL-V ELECTRICITE
RENOUVELABLE**

1350, Avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, Le 8 mars 2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT & STRATEGIE
Steve AMAT

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	17 468	15 641	1 828		1 828
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	470 520	388 485	82 035		82 035
Autres immobilisations corporelles	124 425	73 389	51 036		51 036
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100		100	100	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	612 514	477 515	134 999	100	134 899
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	4 999 939	1 534 119	3 465 820		3 465 820
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	545 908		545 908		545 908
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	31		31		31
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	332 232		332 232	887	331 345
. Autres	88 430		88 430	160 240	- 71 810
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	477 486		477 486	54 750	422 736
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	41 274		41 274		41 274
TOTAL (II)	6 485 300	1 534 119	4 951 181	215 877	4 735 304
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
ACTIF (0 à V)	7 097 814	2 011 634	5 086 180	215 977	4 870 203



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

axiome 34000 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

KORUS CONSULTANTS

Page 1

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 590 143)	1 590 143	520 000	1 070 143
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 056 705		1 056 705
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	52 000	52 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	100 000	100 000	
Report à nouveau	-116 281	-620 989	504 708
Résultat de l'exercice	-1 788 103	36 708	-1 824 811
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	894 464	87 719	806 745
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		123 165	- 123 165
TOTAL (II)		123 165	- 123 165
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	2 475 708		2 475 708
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 337	4 906	1 316 431
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	157 126		157 126
. Organismes sociaux	124 281	187	124 094
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 622		92 622
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 643		20 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 191 716	5 093	4 186 623
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 086 180	215 977	4 870 203

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tel. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 181 590		1 181 590	-2 144	1 183 734 N/S
Chiffres d'affaires Nets	1 181 590		1 181 590	-2 144	1 183 734 N/S
Production stockée			921 957		921 957 N/S
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 342		10 342 N/S
Autres produits			4 425	14	4 411 N/S
Total des produits d'exploitation (I)			2 118 314	-2 130	2 120 444 N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 489 032	3 468	2 485 564 N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			12 726	172	12 554 N/S
Salaires et traitements			825 106	-1 350	826 456 N/S
Charges sociales			331 518	-108	331 626 N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			95 216		95 216 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			260 279		260 279 N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			695	1	694 N/S
Total des charges d'exploitation (II)			4 014 572	2 183	4 012 389 N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-1 896 258	-4 313	-1 891 945 N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			223	1 207	- 984 -81,52
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			223	1 207	- 984 -81,52
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			15 093		15 093 N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			15 093		15 093 N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-14 870	1 207	- 16 077 N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-1 911 128	-3 106	-1 908 022 N/S

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

AXIOME 34965 MONTPELLIER CEDEX 2 Page 3

KORUS CONSULTANTS

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	123 165	7 781	115 384	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	123 165	7 781	115 384	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	350	559	- 209	-37,39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	350	559	- 209	-37,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	122 815	7 222	115 593	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-210	-32 592	32 382	99,36
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 241 702	6 858	2 234 844	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 029 805	-29 850	4 059 655	N/S
RESULTAT NET	-1 788 103	36 708	-1 824 811	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 086 180,40 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 788 102,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n°2016-07 du 4/11/2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

AXIOME 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

KORUS CONSULTANTS

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Apport partiel d'actif

La société a bénéficié le 01 Avril 2018 d'un apport partiel d'actif constitué par la branche d'activité « Bureau d'études » de sa société mère la SAS Vol-V. Le montant de l'augmentation de capital constaté lors de cette opération s'est élevé à 1 538 143 €.

Cette opération a été immédiatement suivie d'une opération de réduction de capital de 468 000 € par compensation de pertes antérieures.

A cette occasion, la société a changé de nom pour s'intituler « Vol-V Electricité renouvelable »

Stock d'études

La société, au cours de cet exercice a poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2018 sont portés en stock et évalués pour un montant de 4 999 939 Euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 1 534 119 Euros en fonction de leur chance de succès.

Les stocks d'études en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par état d'avancement.

La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.

La société VOL-V dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien Les taux sont les suivants

- Prospection : 70%
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire Les taux sont les suivants

- Promesses de bail signées : 82%
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets font l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit

215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

KORUS CONSULTANTS

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Page 6

Intégration fiscale

La société a intégré au 01/01/2010 le groupe fiscal constitué autour de la société mère Vol-V. Cette convention prévoit que chaque Société Intégrée verse à la Société Intégrante, au titre de sa contribution à l'impôt, une somme égale à l'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de déficit, la Société Intégrée concernée reçoit à titre définitif de la Société Intégrante une subvention d'un montant égal à l'économie d'impôt réalisée par le groupe.

Dans le cadre de cette convention, la société Vol-V Energie renouvelables a bénéficié d'une subvention relative à l'impôt d'un montant de 0 €.

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant pour lequel la société est solidaire : 0 €

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant qui aurait été supporté en cas d'absence d'intégration fiscale : 0 €

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : **38 848** Euros

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DEVELOPPEMENT ET AMO

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit

215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 612 514 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation suite reprise apport partiel d'actif et acquisitions de l'année	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		17 468		17 468
Immobilisations corporelles		594 946		594 946
Immobilisations financières	100			100
TOTAL	100	612 414		612 514

Amortissements et provisions d'actif = 477 515 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation suite reprise apport partiel d'actif et dotation de l'année	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		15 641		15 641
Immobilisations corporelles		461 874		461 874
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		477 515		477 515

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	17 468	15 641	1 828	de 1 à 5 ans
Installations techn - mats de mesure	470 520	388 485	82 035	3 ans
Instal./agenc.divers	12 831	4 057	8 773	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	91 716	55 180	36 536	de 2 à 5 ans
Mobilier	19 879	14 151	5 728	de 2 à 10 ans
TOTAL	612 414	477 515	134 899	

Etat des créances = 1 007 875 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 007 875	1 007 875	
TOTAL	1 007 875	1 007 875	

Provisions pour dépréciation = 1 534 119 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		1 534 119			1 534 119
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL		1 534 119			1 534 119

Produits à recevoir par postes du bilan = 145 908 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	145 908
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	145 908

Charges constatées d'avance = 41 274 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 590 143 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	520 000	1,00	520 000
Titres émis	15 381 434	0.10	1 538 143.4
Titres remboursés ou annulés	520 000	-0.9	-468 000
Titres en fin d'exercice	15 901 434	0.10	1 590 143.4

Etat des dettes = 4 191 716 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 475 708	2 475 708		
Fournisseurs	1 321 337	1 321 337		
Dettes fiscales & sociales	394 671	394 671		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 191 716	4 191 716		

Charges à payer par postes du bilan = 1 281 859 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 064 274
Dettes fiscales & sociales	217 586
Autres dettes	
TOTAL	1 281 859

Engagements en matière de pensions de retraite

En référence à la convention collective bureaux d'études techniques, l'indemnité de départ à la retraite a été calculée en tenant compte des critères suivants :

- A cinq ans révolus, la provision sera estimée à un mois de rémunération plus un cinquième de ce mois par année d'ancienneté supplémentaire.
- Le mois de rémunération correspond au mois de décembre 2018 majoré d'un coefficient de 1% par an.

La provision d'indemnité de départ à la retraite est estimée à **25 396 €** au 31/12/2018

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 181 590 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 173 632	99,33 %
Produits des activités annexes	7 958	0,67 %
TOTAL	1 181 590	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 Décembre est de 27 personnes

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 145 908 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	145 908
TOTAL	145 908

Charges constatées d'avance = 41 274 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	41 274
TOTAL	41 274

Charges à payer = 1 281 859 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 064 274
TOTAL	1 064 274

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	92 809
Prime interressement(428400)	64 317
Org.soc. conges a payer(438200)	39 817
Etat autres charges a payer(448600)	703
Taxe d apprentissage(448620)	9 483
Faflec(448630)	10 457
TOTAL	217 586

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2